

Ville de SERAING Dossier n°: PU/2022/1996

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial - il est saisi d'une demande de :

Permis d'urbanisme — permis d'urbanisme de constructions groupées — permis d'urbanisation — modification d'un permis d'urbanisation — certificat d'urbanisme n°2.

Le demandeur est Monsieur Chervine VAHDAT demeurant Rue Valles 40 à 4101 SERAING (JEMEPPE). Le terrain concerné est situé Rue Valles 40 à 4101 SERAING (JEMEPPE) et est cadastré 9e division section A n° 564M13 Le projet vise à "régulariser une annexe" et présente les caractéristiques suivantes :

Article D.IV.40, al.3 du CoDT: "Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING. Les jours ouvrables (UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS):

à l'adresse suivante : Service des Autorisations, Cité administrative, Place Kuborn 5 à 4100 SERAING

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Fabrizio CASTELLI (04/330.86.64 - f.castelli@seraing.be).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 17 octobre 2022 au 2 novembre 2022 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Seraing place Communale 8 à 4100 Seraing
- par courrier électronique à l'adresse suivante : f.castelli@seraing.be

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GÉNÉRAL FF, (délégation du 16/04/2020) (C.D.L.D. art. L 1132-5) Pr LE BOURGMESTRE, (délégation du 27/11/2020) (C.D.L.D. art. L 1132-4)

Fabrizio CASTELLI Agent technique en chef ff Julie GELDOF 5^{ème} Échevine